

# BTS Développement et Réalisation Bois par alternance

## Carnet de compétences en entreprise

### Les entreprises accueillant un apprenti

Il est conseillé pour le choix des entreprises qu'elles soient équipées :

- de moyens de production à commande numérique
- d'outils de conception de type CAO (conception assistée par ordinateur) ou DAO (dessin assisté par ordinateur)

### Activités professionnelles

Le métier du technicien Développement Réalisation Bois s'exerce principalement au sein des unités de production dans :

- les entreprises de l'ameublement : mobilier intérieur et extérieur,
- les entreprises de menuiserie intérieure et extérieure : portes, fenêtres, fermetures, escaliers,
- les entreprises de menuiserie d'agencement : mobilier et aménagement spécifiques à destination des particuliers (cuisine, salle de bain et rangement) et des professionnels (bureaux, espaces de vente),
- les entreprises de valorisation des produits issus du sciage : parquet, lambris, carrelots, panneaux.
- les entreprises de fabrication de composants de la construction en bois

Le métier mobilise des compétences pour :

- le développement des produits en vue de leur réalisation,
- l'industrialisation des produits et la préparation de la production,
- l'organisation de la production,
- la mise en œuvre et la gestion de la production.

**Le titulaire d'un BTS DRB est un concepteur de processus**

### Rythme de l'alternance

**735 heures par an au lycée**

- 1ère année : début des cours mi-septembre, **alternances d'en moyenne 4 semaines** en fonction du calendrier scolaire jusque fin mai, puis période en entreprise (juin, juillet, août).
- 2ème année : début des cours début septembre, **alternances d'en moyenne 4 semaines**.

**Examens de fin d'année** : 60h prises sur le temps entreprise pour le projet et plusieurs jours selon convocation. L'apprenti a droit à un congé payé supplémentaire de 5 jours ouvrables dans le mois qui précède l'examen.

### Activités en entreprise :

#### Les ouvrages

- |                                |   |
|--------------------------------|---|
| <b>Ameublement :</b>           | - Meuble <i>Obligatoire</i>                                 |
| <b>Mobilier d'agencement :</b> | - Caisson à stratifier <i>Minimum un type de stratifié</i>  |
| <b>Menuiseries :</b>           | - Escalier  |
|                                | - Fermetures <i>Minimum un type de fenêtre</i>              |
| <b>Construction :</b>          | - Fabrication industrielle de composants de la construction |

## **Les savoir faire**

### **Développer les produits**

- Établir un dossier de définition de produit (en totalité ou partiellement en utilisant les outils CAO)
- Intégrer les contraintes environnementales
- Établir les modifications du produit

### **Industrialiser les produits**

- Réaliser le dossier d'industrialisation :
  - o Gamme de fabrication ou processus de fabrication, fiche de débit massif, fiche d'optimisation panneau
- Déterminer le coût de production prévisionnel des produits
- Intégrer les contraintes environnementales dans le choix des procédés

### **Organiser la production**

- Préparer planifier les lancements en production
- Préparer planifier les approvisionnements en production
- Participer à la gestion des stocks de matières premières et quincaillerie
- Optimiser les ressources en fonction de la charge de travail
- Améliorer l'organisation des postes de travail et définir des standards de fonctionnement
- Participer à l'amélioration des flux de pièces

### **Mettre en œuvre et gérer la production**

- Réaliser et suivre la production en utilisant des machines traditionnelles et à positionnement numérique
- Réaliser des préséries en pilotant des centres d'usinage à CN
- Suivre la production issue d'un centre d'usinage à CN
- Gérer les ressources matérielles (hygiène et sécurité, maintenance, fiche de poste, outils...)
- Mettre en place des procédures de contrôle et du suivi de la production

## **Epreuve E6 Etude de cas en milieu professionnel**

Les objectifs pédagogiques de l'épreuve E6 sont les mêmes que ceux des candidats de la voie scolaire.

Les périodes en milieu professionnel permettent au futur technicien supérieur de prendre la mesure des réalités techniques et économiques de l'entreprise. Au cours de ces périodes l'étudiant est conduit à appréhender le fonctionnement de l'entreprise industrielle à travers ses produits, ses marchés, ses équipements, son organisation du travail, ses ressources humaines... C'est aussi pour lui l'occasion d'observer la vie sociale de cette entreprise (relations humaines, horaires, règles de sécurité...).

Les activités de production industrielle conduisent également :

- à adapter les postes de travail à une production donnée ;
- à améliorer la gestion des flux de pièces dans l'environnement de production ;
- à exploiter des plannings de lancement et de gestion de production.

Les activités menées contribuent à l'approfondissement des connaissances et à l'acquisition de compétences appartenant aux domaines suivants :

- organisation et amélioration de l'unité de production d'un point de vue technico-économique dans le respect des règles liées à la santé et la sécurité au travail, ainsi qu'à la protection de l'environnement ;
- organisation et amélioration de la gestion des moyens humains (productivité et disponibilité) ;
- transmission et échange, par écrit et oral, des informations relatives à l'unité de production
- mise en œuvre du suivi de production.

### **Organisation**

Dans le cadre de la préparation de l'épreuve E6.

- En deuxième année, l'apprenti va mettre en application les connaissances acquises durant sa formation pour réaliser une étude portant sur une à deux activités pertinentes observées dans l'entreprise. Celles-ci sont conjointement définies par l'enseignant et le stagiaire en accord avec le tuteur en entreprise.

### **Rapport d'activités**

Selon les modalités données par les professeurs, les candidats rédigent à titre individuel, un rapport.

### **Documents pour l'évaluation**

À l'issue de ce travail, les formateurs concernés et les tuteurs de l'entreprise d'accueil déterminent conjointement l'appréciation qui sera proposée à l'aide de la fiche d'évaluation.